



E-commerce refus de remboursement, motif promotion.

Par valande

Bonjour , un e-commerçant refuse le renvoi et remboursement de marchandise (chaussures) pour motif qu'elles sont en promotions. Est-ce légal ?
Cordialement.

Par Violet

Bonjour valande,

En ouvrant le lien vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://www.grand-deballage.fr/mention-articles-soldes-ni-repris-ni-echanges/>

Cordialement.